

FORMATION AU TÉLÉPILOTAGE
PROFESSIONNEL DE DRONE CIVIL
"AVEC PRÉPARATION CATT & PRATIQUE
CONFIRMÉE CERTIFIÉE"









DURÉE

5 jours / 39 heures + 14h/2 jours en e-learning

DATES ET HORAIRES

5 jours à définir - de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

NOMBRE D'APPRENANTS

Sessions de 3 apprenants max

LIEU

6 rue du Coussat, 34290 SERVIAN

COÛT H.T. GLOBAL

2590€/TTC*

* le prix ne comprend pas l'hébergement et l'alimentation

OBJECTIFS DE FORMATION

- Se préparer à l'examen théorique télépilote.
- Acquérir le savoir-faire technique et réglementaire du pilotage de drone civil, et sa mise en pratique dans une activité professionnelle afin d'obtenir la certification au Télépilotage de Drone par la Fédération Professionnelle du Drone Civil (FPDC) inscrite au RS5717 de France Compétences

PRÉREQUIS

Avoir 16 ans révolus

Langue Française: écrit et oral

Avoir accès à un ordinateur et internet

ACCESSIBILITÉ

Pour les personnes à mobilité réduite, prendre contact avec le centre de formation pour étudier la mise en place de mesures adaptées.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Cours élaborés sur des supports variés (PowerPoint, films...) projetés sur grand écran TV
- · OCM et examens blancs
- Une documentation et une bibliographie complémentaire

2 jours (14 heures**)

MODULE THÉORIQUE (E-LEARNING + MANUELS)

- Réglementation générale
- Connaissances générales des aéronefs et réglementation spécifique
- Instrumentation
- Performance, préparation et suivi du vol
- · Performance humaine
- Météorologie
- Navigation
- · Liaison de données et radionavigation
- Procédures opérationnelles
- Principes du vol
- · Communications
- Réglementation Européenne

**à titre indicatif, en fonction du rythme de l'apprenant Mise à niveau 2 heures

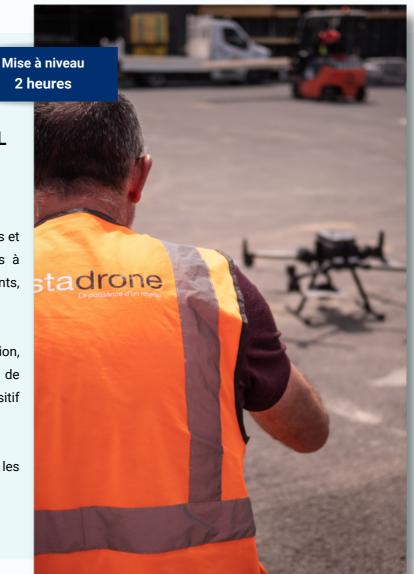
MODULE 1 - PRÉPARATION DU VOL MISSION



- Définition des objectifs de la mission, du scénario (S1, S2 ou S3) et de la zone d'opération
- Identification des éléments susceptibles d'avoir un impact sur la réalisation de la mission dans la zone d'opération (espace aérien réglementé, zone à statut particulier, ZRT...) en utilisant une carte OACI, les informations NOTAM, SUP'AIP, NFZ...
- Vérifications liées aux caractéristiques du drone et du scénario adapté, calcul de la zone d'exclusion des tiers
- Consultation des sites de référence pour la météo (METAR, TAF...) et impacts potentiels sur la mission
- Démarches à réaliser pour préparer son dossier mission règlementairement en fonctions du scénario
- Briefings (aux tiers, sécurité, à la tour de contrôle)

MODULE 2 - PRÉPARATION DU VOL MACHINE

- Vérification de l'état du drone, de ses équipements et instruments (point clefs vérifiés, impacts mises à jour logiciels, calibration des instruments, capteurs...)
- Réalisation des réglages (cône d'évolution, paramètres du fail-safe, équipement de positionnement, coupure moteur, dispositif d'enregistrement...)
- Connaissance des phénomènes impactant les performances de la machine





MODULE 3 - TÉLÉPILOTAGE EN SITUATION NORMALE

- Prise en compte de l'environnement, de la zone d'opération et de la zone d'exclusion des tiers
- Respect de la trajectoire et de la hauteur
- Prise en compte des particularités de télépilotage hors vue ou de la perte du critère vue
- Débriefing

Une ouverture vers les métiers de l'avenir

MODULE 3 suite - TELEPILOTAGE EN SITUATION ANORMALE

- · Gestion des dysfonctionnements matériels ou logiciels
- Gestion des incursions et des sorties de zone
- Mise en œuvre des mécanismes de sauvegarde et de reprise de contrôle
- Retour d'expérience et compte-rendu d'événement (CRESUS)
- Débriefing



FORMATEURS





Sébastien BORDET

8 ans d'expérience de formateur
Directeur Instadrone Academy Télépilote de drone professionnel
Instructeur certifié DJI



Sébastien COPIN
Responsable réglementation
aérienne et certification au sein
d'INSTADRONE



Adrien GAYRAUD
6 ans d'expérience de formateur
Directeur adjoint Instadrone Academy
Télépilote de drone professionnel
Instructeur certifié DJI



Eléonore VERNIERS-SEGUIER Responsable réglementation, lobbying, et cyber sécurité



Etienne RENAULT
15 ans d'expérience de formateur
Télépilote de drone professionnel

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIEL UTILISÉ

La formation pratique alterne entre cours théoriques et pilotage en extérieur, ou intérieur, selon les conditions météorologiques.

Une large gamme de drones sont mis à disposition durant la formation : DJI P4 pro RTK, DJI MAVIC 3 et 3E RTK, DJI M300 RTK.

Et différents capteurs pourront être utilisés : P1, H20, H20T.

Les formations sont réalisées à l'aide de diaporamas projetés sur écran TV, et tests de connaissances à travers des QCM, afin de vérifier au fur et à mesure l'acquisition des notions abordées.

NOS RÉSULTATS DE CETTE FORMATION

93%

100%

0%

100%

Taux de satisfaction

Taux de réussite

Taux d'abandon

Taux d'insertion*

CE QUE DISENT NOS APPRENANTS

"Une super formation, l'équipe de formateurs sont très enthousiaste de transmettre leurs savoirs, [...]"

"Formation complète, et claire. Prise en compte des attentes de l'apprenant. Plus aucun doute après la formation." "Compétence, Innovation, esprit d'équipe et professionnalisme sont les piliers sur lesquels repose le centre de formation!"

Patric C.

Alexis C.

Cédric D.







^{*}correspond au taux d'utilisation, après formation, du drone, d'une application métier, ou de l'utilisation d'un logiciel dans le métier de l'apprenant